



le 23 juin 2020

CLAS 44

LE SNIPAT TOUJOURS PRESENT

Le 16 juin dernier, l'élection de la Commission Locale d'Action Sociale a eu lieu pour le département.

Le SNIPAT a obtenu un siège
au niveau du bureau de cette commission
axée sur des actions sociales
pour l'ensemble du personnel Préfecture, Police et gendarmerie.

Pour cette année, certaines actions proposées par les membres de ce bureau ont été reconduites :

- ✓ carte cadeau de 50 € au bénéfice des agents au regard du quotient familial et non cumulable avec une autre action proposée cette année,
- ✓ aide financière de 125 € au permis de conduite (B), pour les enfants d'agents ou agents eux-mêmes âgés (15 à 23 ans) inscrits en 2020 auprès d'une auto-école.

Et

- ✓ nouveauté 2020 : PASSEPORT DES MONUMENTS NATIONAUX,
4 visites en famille parmi 80 monuments, avec une durée illimitée pour 3,50 € pour l'agent.
Cette action sera diffusée très prochainement à l'ensemble du personnel.



Toutes les demandes doivent parvenir au bureau de l'action sociale,
avant le 16 octobre prochain en raison du nombre limité par actions.
DRHM/bureau de l'action sociale : 02 40 41 21 18

Le SNIPAT, totalement impliqué au sein du bureau CLAS est à votre disposition pour vous apporter des compléments d'informations et documents inhérents à ces actions.

Dès septembre, le bureau CLAS entreprendra des démarches
pour vous proposer de nouvelles actions

*Le SNIPAT44 présent aux réunions «lignes directrices de gestion» anciennement
C.A.P,
Comité technique, C.L.A.S, commissions de réforme.*